

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 décembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 décembre 2023.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

### Ont donné pouvoir :

- Valérie CATHERINE à Jean-Daniel GOUDIER
- Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE
- Florence DUQUESNE à Nathalie COLLIBEAUX
- Jean ELISABETH à Benoît BALAIS
- Nadine LECHATELLIER à Anne ROELANDT
- Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
- Arnaud MOREAU à Brigitte LAIR

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20231211-23\_05982-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

### Absents excusés :

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-2
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 22	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 9 octobre 2023 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL.2023-123 - Attribution d'une subvention à l'association « Club vermeil » de la commune déléguée de Saint-Pierre-la-Vieille**

Vu l'avis de la Commission Sports, Associations et Jeunesse en date du 23 novembre 2023,  
Vu l'avis de la Commission Affaires Générales et Finances en date du 30 novembre 2023,

L'association Club Vermeil de la commune de Saint-Pierre La Vieille est en « sommeil » depuis plusieurs années. Certains bénévoles ont émis le souhait de relancer l'association et ont sollicité l'attribution d'une subvention de 1 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** :

- **VOTE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € à l'association Club Vermeil pour l'année 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 11 décembre 2023

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

